



ASSOCIATION HIPPIQUE et d'ENCOURAGEMENT à l'ELEVAGE en POLYNESIE FRANCAISE

CONTRAT D'ASSOCIATION

(Indivision conventionnelle prévue par les articles 1873-1 à 15 du Code Civil)

Préalablement à l'enregistrement d'un contrat d'association à l'AHEE-PF, chaque associé doit déjà être agréé en qualité de propriétaire d'un cheval inscrit au stud book, ou soumettre à l'avis de l'A.H.E.E. P-F, une demande d'agrément individuelle, en qualité de nouveau propriétaire.

Objet du contrat :

Le présent contrat a pour objet l'entretien, la préparation à la compétition et l'exploitation en courses du cheval ci-après désigné. Il est soumis aux dispositions des articles 1873-1 à 1873-15 du Code Civil et aux dispositions des Codes des Courses de Polynésie Française, auxquelles les indivisaires entendent expressément se soumettre. Le siège de l'indivision est situé au domicile du co-indivisionnaire dirigeant.

Cheval objet de l'Association	Nom : Pays de naissance : Sexe : Race : Année de naissance : Père : Mère : (A remplir en lettres majuscules)
-------------------------------	---

ASSOCIÉS		
I	COLONNE I : Part de propriété de chaque associé (en pourcentage et sans décimale) COLONNE II : Répartition entre les associés des sommes gagnées et des sommes dues au titre du Code	II
%	Associé 1 – Prénom & nom:.....	%
%	Associé 2 - Prénom & nom:.....	%
%	Associé 3 - Prénom & nom:	%
%	Associé 4 - Prénom & nom:	%
%	Associé 5 - Prénom & nom:	%
%	Associé 6 - Prénom & nom:	%
%	Associé 7 - Prénom & nom:	%
%	Associé 8 - Prénom & nom:	%
%	Associé 9 - Prénom & nom:	%
%	Associé 10 - Prénom & nom:	%
100%	= Total =	100%

A DUREE DU CONTRAT

DUREE DETERMINEE

jusqu'au :inclus (jour, mois et année) (maximum 5 ans)

Non renouvelable
 indéterminée (voir ci-après) (x)
 Renouvelable par tacite reconduction pour une durée :
 annuelle (x)
 semestrielle (x)

(x) En cas d'absence de croix dans l'une ou l'autre case, l'information est considérée comme annuelle.

DUREE INDETERMINEE

Très important : consulter les conditions de résiliation du contrat à durée indéterminée dans la notice explicative pour remplir un contrat d'association (durée du contrat).

Paraphe de chaque associé:

Nom du cheval :

B	DESIGNATION DE L'ASSOCIE DIRIGEANT
----------	---

Nom / Prénom:
(en lettres majuscules)

les pouvoirs de l'associé dirigeant sont transmis à l'entraîneur pendant la durée du contrat (exceptés ceux concernant le retrait des sommes gagnées par le cheval), aucun des contractants n'intervenant directement dans l'exploitation de la carrière du cheval.

les pouvoirs de l'associé dirigeant ne sont pas transmis à l'entraîneur.

Rappel : l'associé dirigeant est le copropriétaire indivis à qui est attribué le pouvoir de faire courir le cheval sous ses couleurs. Il doit posséder au moins 10% de la propriété du cheval et participer à ses frais d'exploitation pour au moins 10%.

C'est le nom de l'associé dirigeant qui figurera sur le programme des courses.

C	NOM DE L'ENTRAINEUR DU CHEVAL
----------	--------------------------------------

M

L'entraîneur assure-t-il :

- l'entretien	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
- l'hébergement	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
- la nourriture du cheval	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

D	MODIFICATION DU CONTRAT D'ASSOCIATION
----------	--

Pour être autorisé à déclarer la modification du contrat, l'associé dirigeant devra attester de l'accord de :

- de l'associé dirigeant - tous les associés - associés (nombre)

Modification dans les clauses touchant l'administration du cheval: celle-ci doit faire l'objet d'un **avenant** déposé par l'associé dirigeant, sous sa seule responsabilité, attestant de l'accord des associés donné conformément à la présente clause.

Modification dans les clauses touchant à la disposition du cheval (propriété, courses à réclamer, autorisation de courir en obstacle): celle-ci implique une **résiliation** du contrat à l'unanimité des indivisaires ainsi que le dépôt d'un nouveau contrat.

J'atteste avoir pris connaissance de la réglementation et de la notice explicative pour remplir un contrat d'association, ci-jointe.

Contrat établi en exemplaires, dont **un** pour enregistrement à l'A .H.E.E. P-F.

Fait à : Le :

Signature de chaque associé après y avoir porté la mention "*bon pour accord*"

Associé 1	Associé 6
Associé 2	Associé 7
Associé 3	Associé 8
Associé 4	Associé 9
Associé 5	Associé 10

L'enregistrement du contrat par l'A.H.E.E. P-F génère automatiquement la mutation de propriété du cheval.

Page 2 / 2